

**QUIMPER BRETAGNE
OCCIDENTALE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 5 décembre 2019

**Rapporteur :
Madame Valérie LECERF-
LIVET**

N° 37

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :

- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois, à compter du : 13/12/2019
- la transmission au contrôle de légalité le : 11/12/2019 (accusé de réception du 11/12/2019)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

**Subvention de 40 000 € au comité d'organisation de l'Open de tennis de Quimper
Bretagne Occidentale**

Quimper Bretagne Occidentale accompagne depuis 2016, par le biais d'une convention, l'organisateur de l'open de Tennis de Quimper Bretagne Occidentale à hauteur de 40 000 euros. La convention est aujourd'hui arrivée à son terme et il convient de définir les modalités d'accompagnement du comité d'organisation de l'open de tennis pour les prochaines années. Il est proposé de mettre en place une nouvelle convention de trois ans avec le comité d'organisation à hauteur de 40 000 euros par an.

L'Open de tennis Quimper Bretagne Occidentale est organisé depuis 2011 à Quimper, et au parc des expositions de Penvillers depuis 2017. La 10ème édition du tournoi aura lieu du 27 janvier au 2 février 2020.

Cet évènement est aujourd'hui bien installé dans le paysage quimpérois. Au fil des éditions et d'un succès croissant, il est devenu un événement populaire marquant en Cornouaille, connu et reconnu, tant sur le plan sportif que sur le plan économique.

L'Open de tennis Quimper Bretagne Occidentale s'articule autour de trois axes forts :

- Le tennis de haut niveau avec la participation d'une ou deux têtes d'affiche ;
- Le rayonnement de l'économie locale en offrant aux acteurs locaux de la visibilité, un potentiel de rencontres et de la mise en réseaux ;
- Le développement populaire en proposant l'organisation d'animations pour le grand public.

L'open de tennis de Quimper Bretagne Occidentale permet de renforcer l'attractivité du territoire par la visibilité qu'il donne à l'agglomération et par la promotion et la valorisation de l'économie locale de l'agglomération et de la Cornouaille qu'il génère.

Afin d'accompagner l'association dans l'organisation du tournoi, Quimper Bretagne Occidentale avait mis en place une convention pour 2017, 2018 et 2019 réglant les conditions de la participation de la communauté d'agglomération à hauteur de 40.000 euros annuels. Cette convention est aujourd'hui arrivée à son terme et il convient de redéfinir l'aide apportée à l'Open de tennis pour les prochaines années. Une nouvelle convention d'objectifs de trois ans pourrait être instituée entre Quimper Bretagne Occidentale et l'association, reprenant les termes de la précédente, à savoir le versement d'une subvention annuelle de 40 000 euros, pour les trois prochaines années.

Après avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'autoriser monsieur le président :

1 – à verser une subvention de 40 000 € au comité d'organisation de l'Open de tennis Quimper Bretagne Occidentale pour l'organisation du tournoi 2020, sous réserve du vote du budget primitif ;

2 - à signer la convention de financement avec le comité d'organisation.